

**Villejuif : la gauche
implante une deuxième mosquée
à 80 mètres de l'église copte**

Val-de-Marne *Mat*

Coptes-musulmans : la cohabitation déjà tendue

Villejuif. La seconde mosquée de 1 200 fidèles sera construite à seulement 80 m de l'église copte. Les chrétiens appréhendent déjà.

Les conseillers municipaux de Villejuif ont rarement siégé devant tant de spectateurs. Jeudi soir, la salle était pleine à craquer. Tous attendaient le 19^e point à l'ordre du jour, consacré à la construction d'une seconde mosquée dans la ville. La tension était palpable.

Au-delà des riverains mécontents et des politiques en campagne, il y avait des chrétiens coptes, fermement opposés à l'installation d'un lieu de culte musulman à moins de cent mètres de leur église. Car le nouvel édifice de cinq étages, prévu pour accueillir 1 200 fidèles, doit être bâti sur le même trottoir, boulevard Maxime-Gorki, en lieu et place de l'ancienne gendarmerie. «Inadmissible», pour Gamil Gorgy, président de l'association des Amis des coptes. Les musulmans persécutent notre communauté depuis plusieurs siècles en Egypte. Nous ne pouvons pas nous entendre, et nous craignons sincèrement des débordements.»

Pour la municipalité communiste, «il s'agit simplement de permettre aux musulmans de pratiquer dignement leur religion. Cela fait douze ans qu'ils réclament cette mosquée !» Un premier projet avait échoué après trois années d'actions en justice. La mairie a donc revu sa copie : elle propose de louer le terrain à l'Association des musulmans de Villejuif, pour un loyer annuel de 1€, et d'avancer les frais de démolition (250 000 €), que l'association remboursera sur vingt ans.

L'opposition municipale, et notamment Cécile Deniard (MoDem), dénonçait jeudi soir «des montages financiers douteux» et un pied de nez à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. «Nous sommes parfaitement dans les clous», rétorque Philippe Le Bris, premier adjoint en charge de l'urbanisme. Après une vaine tentative de report du vote, le conseil municipal a validé le bail de 99 ans et le permis de construire.

“Nier le risque de conflit est totalement irresponsable”

Gamil Gorgy, président de l'association des Amis des Coptes

«Nier le risque de conflit est totalement irresponsable», estime Gamil Gorgy, désabusé. De son côté, l'association musulmane s'est engagée, auprès de la préfecture, à tout faire pour que la cohabitation soit un succès. «Si chacun agit en bonne intelligence et communique, conclut Philippe Le Bris, tout se passera dans le calme.» LUCILE MÉTOUT



Villejuif, jeudi. Peu avant le conseil municipal, une centaine de riverains du quartier Aragon ont manifesté leur opposition au projet.



Villejuif, jeudi. Gamil Gorgy rappelle que la communauté copte, dont il est le porte-parole, est persécutée depuis plusieurs siècles en Egypte. (LPL/ME)

LE KREMLIN-BICÊTRE Six mineurs présentés à la justice depuis le passage à tabac du 17 janvier

Meurtre d'Amine : deux autres

Une deuxième mosquée à Villejuif : «Coptes-Musulmans : la cohabitation déjà tendue» titre Le Parisien dans son édition du Val-de-Marne, le 8 février 2014.

(Voir aussi les articles précédents parus dans Riposte Laïque dont liens ci-dessous en (2)).

Quand c'est finit, ça recommence. Allah est patient. Surtout quand il est aidé par une commune et un département socialo-communiste.

Le 6 février dernier, au conseil municipal de Villejuif (94) et pour la deuxième fois, a été votée la construction de la 2^{ème} mosquée de la ville.

Cela fait pourtant plus de six ans que les riverains, entre autres, dont les Coptes tous proches voisins du lieu de culte en question, résistent face à ce projet.

Il y avait foule dans la salle de réunion de ce dernier conseil. De plus en plus de Villejuifois mécontents, réunis à présent en associations pour la plupart, étaient présents avec motivation et pancartes à l'appui. Mais rien n'y fait face à cette dictature que madame le maire Cordillot et camarades imposent sans vergogne et par tous les moyens depuis des années. Il faut dire que les adjoints communistes et socialistes sont majoritaires, alors tout passe aux conseils.

Revenons six ans en arrière et années qui suivent très rapidement.

Après moult péripéties, un retrait de projet puis un deuxième qui obtiendra un permis de construire sera mis de côté, ou plutôt mis en attente... La mosquée et extensions à cette époque était accolées à l'église copte.

L'emplacement du monument culturel-CULTUEL a à présent été déplacé... de quelques mètres, mais tous les ingrédients sont là : proximité de l'église copte, bien en vue sur la D7, sur le passage de plusieurs lignes d'autobus, entre deux stations de métro, Louis Aragon et Paul Vaillant-Couturier et elle sera encore mieux desservie grâce à l'ouverture récente de la ligne de tramway à ce même arrêt Louis Aragon. Elle serait prévue

pour desservir le Val de Bièvre (1). Nous n'omettrons pas de re-préciser qu'au moins une autre mosquée est pourtant déjà dressée à Villejuif et que chaque ville comprise dans la Val de Bièvre est pourvue de lieux culturels musulmans.

Belle tête de gondole que cet édifice qui sauf tremblement de terre ou autres catastrophes naturelles trônera là pendant des siècles et, en se référant aux représentations déjà données, le monument devrait apparaître de façon bien plus imposante que l'église copte et même que l'église catholique, située elle dans le centre de Villejuif classiquement à côté de la mairie, les synagogues étant elles toujours discrètes dans les paysages urbains ou autres...

Mais replongeons-nous dans l'ambiance de cette soirée du dernier conseil municipal, colorée par quelques clichés et incidents épicés. Toute la partie traitant de la construction de la mosquée était digne d'une des plus belles scènes de nos meilleurs comiques. Madame le maire à elle seule (mais certaines réactions de ses adjoints aussi) n'ayant rien à envier à ces derniers par la caricature de ce qui ressemble au mensonge ainsi que dans l'expression d'une définition tout à fait personnelle de la laïcité. Ceci pour ce qui concerne les clichés, plus que brièvement brossés ici, quant aux incidents, nous avons eu droit à l'attaque musclée d'un grand gaillard grisonnant un peu typé arrachant une pancarte de rébellion où était simplement inscrit «GENDARMERIE : NON à la destruction du patrimoine communal».et bousculant avec un acolyte l'une des opposantes à la destruction des murs et appartements de l'ex-gendarmerie pour en faire une mosquée qui pourrait fort bien se trouver ailleurs, en fait.

Enfin et puisque la majorité des voix (évidemment...) en faveur de la construction de la mosquée l'impose, le permis de construire a été approuvé.

Satisfaction lisible des Musulmans concernés dans la salle et des femmes voilées présentes, lesquelles nous ont donné par

deux fois et gracieusement le chant joyeux des youyous qui, signalons-le n'ont fait l'objet d'aucune remarque de la part de madame le maire, contrairement à quelque éventuelle intervention des militants à pancarte.

Un mini festival qu'il aurait été dommage de rater...

A l'avenir de dire ce qu'il adviendra encore de cette affaire...

Anna Sacco

(1) La communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, créée en décembre 1999, avec 186.000 habitants regroupe sept communes, toutes déjà pourvues de mosquée et/ou salles de prière : Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, l'Haÿ-les-Roses, le Kremlin-Bicêtre et Villejuif.

(2) Précédents articles sur le sujet dans Riposte Laïque :

– A Villejuif, une mosquée à côté de l'église copte !
Publié le 24 février 2010 par Anna Sacco – Article du n° 129

<http://ripostelaique.com/A-Villejuif-une-mosquee-a-cote-de.html>

– Bientôt une mosquée de 3000 m2 à Villejuif : Qui va payer ?
Publié le 28 janvier 2013

par Laurent Simon – Article du n° 228

<http://ripostelaique.com/bientot-une-mosquee-de-3000-m2-a-villejuif-qui-va-payer.html>